

Indices des prix à la consommation IPC: harmonisation

1995/0009(CNS) - 19/06/1995

Il a constaté qu'un large accord existait sur ce projet, que toutefois certains aspects devaient encore être finalisés en vue de permettre l'adoption de ce texte lors de sa prochaine session, après avoir reçu l'avis du Parlement européen. Il est rappelé que ce texte est nécessaire pour évaluer, sur une base statistique homogène, les progrès des Etats membres dans l'accomplissement de leurs obligations pour la réalisation d'un degré élevé de stabilité des prix, critère important sur la voie de la réalisation de l'UEM.